

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
29 janvier 2003  
Français  
Original: arabe

---

**Lettres identiques datées du 27 janvier 2003,  
adressées au Secrétaire général et au Président  
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent  
de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre, en date du 25 janvier 2003, que le Ministre des affaires étrangères de la République d'Iraq, M. Naji Sabri, vous adresse au sujet des agressions que des avions américains et britanniques ont continué de commettre contre l'Iraq entre le 18 décembre 2002 et le 17 janvier 2003 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Mohammed **Aldouri**



**Annexe aux lettres identiques datées du 27 janvier 2003,  
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil  
de sécurité par le Représentant permanent de l'Iraq  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous informer que les États-Unis et le Royaume-Uni ont intensifié leurs attaques aériennes contre l'Iraq et pris pour cible des villes et des villages iraqiens ainsi que des installations civiles et militaires. Entre le 18 décembre 2002 et le 17 janvier 2003, des avions de guerre américains et britanniques, ayant décollé de bases situées au Koweït et en Turquie, ont violé l'espace aérien iraquien et effectué 1 361 sorties hostiles, dont 1 215 à partir du Koweït et 146 à partir de la Turquie (voir pièce jointe).

C'est ainsi que, le 1er décembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions militaires et civiles situées dans les gouvernorats de Dhi Qar et de Wassit, endommageant plusieurs installations civiles et militaires.

Le 20 décembre 2002, des avions américains et britanniques ont à nouveau bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et de Wassit, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 26 décembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires ainsi que des stations radioémettrices dans les gouvernorats de Bassorah et de Dhi Qar, faisant trois morts et endommageant un certain nombre d'installations civiles et militaires.

Le 29 décembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Al-Qadissiya et de Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 30 décembre 2002, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 1er janvier 2003, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Mayssane, tuant un habitant, en blessant deux autres et endommageant des installations civiles et militaires.

Le 2 janvier 2003, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Bassorah et de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 3 janvier 2003, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 4 janvier 2003, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 5 janvier 2003, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 6 janvier 2003, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Mayssane, tuant deux habitants, en blessant trois autres et endommageant des installations civiles et militaires.

Le 8 janvier 2003, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et Bassorah, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 10 janvier 2003, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans les gouvernorats de Dhi Qar et de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires.

Le 13 janvier 2003, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Bassorah, faisant six blessés et endommageant des installations civiles et militaires.

Le 17 janvier 2003, des avions américains et britanniques ont bombardé des positions civiles et militaires dans le gouvernorat de Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires.

En imposant par la force des zones d'exclusion aérienne dans le nord et le sud de l'Iraq, les États-Unis et le Royaume-Uni ont commis une violation flagrante de la Charte des Nations Unies, des règles inaliénables du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité, dans lesquelles le Conseil réaffirme qu'il importe de respecter la souveraineté, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Iraq ; ils se sont également rendus coupables d'une agression armée contre l'Iraq, qui dure depuis 1991 et a pour but de porter atteinte à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de notre pays et d'anéantir délibérément et de manière systématique sa population et ses installations civiles. Ces agissements relèvent d'un terrorisme d'État persistant et constituent une ingérence patente dans les affaires intérieures de l'Iraq.

Votre prédécesseur, M. Boutros Ghali, et vous-même avez réaffirmé à plus d'une occasion que les États-Unis et le Royaume-Uni avaient unilatéralement imposé la création de ces zones d'exclusion aérienne dont l'établissement n'est autorisé par aucune résolution du Conseil de sécurité.

En outre, la majorité des États Membres de l'ONU, notamment la plupart des membres permanents du Conseil de sécurité, ont dénoncé l'imposition de ces zones et les actes d'agression qui leur étaient associés, tandis que le Mouvement des pays non alignés et la Ligue des États arabes ont condamné ce recours illégal à la force contre la sécurité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

L'ensemble de la communauté internationale a condamné la création des prétendues zones d'exclusion aérienne, qualifiée d'acte illégal constituant une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des règles inaliénables du droit international et un recours à la force armée contre la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Bien que la communauté internationale ait condamné ces agressions et ce terrorisme d'État quotidiens, dirigés contre un État indépendant, qui ont fait des milliers de victimes iraqiennes et causé des dégâts matériels considérables, les États-Unis et le Royaume-Uni continuent de faire fi de la Charte des Nations Unies et de la volonté déclarée de la communauté internationale de mettre fin à ces agissements. Or, face à ces agressions terroristes, le Conseil de sécurité n'a pris

aucune mesure, ce qui remet sérieusement en question sa crédibilité et celle de l'ONU, et amène à se demander si ces deux instances sont réellement capables d'appliquer les dispositions de la Charte des Nations Unies à tous, sans discrimination aucune, et de mettre un terme aux actes d'agression menaçant la paix et la sécurité régionales et internationales qui sont le fait de deux membres permanents du Conseil de sécurité. Ce comportement agressif et terroriste prouve une fois encore que les États-Unis et le Royaume-Uni ne sont pas dignes de la responsabilité qui leur incombe en vertu de l'Article 24 de la Charte qui confie au Conseil de sécurité, agissant au nom des États Membres de l'ONU, la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Compte tenu du soutien logistique dont les Américains et les Britanniques bénéficient de la part de certains pays voisins, et plus particulièrement du Koweït qui a fait de son territoire une base américaine servant à menacer l'Iraq d'agression, il appartient à l'État concerné d'assumer pleinement les responsabilités qui lui incombent en vertu du droit international, notamment la responsabilité de dédommager l'Iraq des pertes humaines et des dégâts matériels subis par suite des pratiques illégales susmentionnées.

Le Gouvernement iraquien exige l'arrêt immédiat de ces actes illégaux au regard du droit international, qui portent atteinte à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale de l'Iraq, mettent en péril la sécurité de son peuple et constituent une menace directe et sérieuse pour la paix et la sécurité internationales.

Compte tenu des responsabilités qui incombent au Secrétariat de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales, nous espérons que vous vous emploierez à mettre un terme aux agressions américano-britanniques incessantes dont est victime l'Iraq et que vous demanderez instamment aux parties régionales qui en facilitent la poursuite d'y renoncer.

Le Ministre des affaires étrangères  
de la République d'Iraq  
(*Signé*) Naji **Sabri**

## Pièce jointe

### **Violations de l'espace aérien iraquien perpétrées par des avions de guerre américains et britanniques entre le 18 décembre 2002 et le 17 janvier 2003**

a) **Région nord** : 146 sorties hostiles effectuées à des altitudes allant de 6 000 à 12 000 mètres et à des vitesses variant entre 720 et 780 km/h. On trouvera ci-après, le détail de ces opérations :

1. Le 22 décembre 2002, à midi, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Jaguar et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion radar de type AWACS, qui opérait dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles, survolant les régions suivantes : Amadiya, Zakho, Bibo, Rawandouz, Aqra et Irbil. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 13 h 35.

2. Le 23 décembre 2002, à 11 h 15, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et F-16, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles, survolant les zones suivantes : Zakho, Amadiya, Aqra, Irbil et Rawandouz. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 14 heures.

3. Le 26 décembre 2002, à 11 h 15, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et F-16, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué 12 sorties hostiles, survolant les régions de Zakho, Amadiya, Aqra, Dohouk et Irbil. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 14 h 15.

4. Le 27 décembre 2002, à 11 h 35, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Jaguar et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué 12 sorties hostiles, survolant les régions de Amadiya, Dohouk, Zakho, Rawandouz, Aqra, Irbil et Bibo. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les agresseurs à rebrousser chemin à 14 h 30.

5. Le 30 décembre 2002, à 12 h 20, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Jaguar et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué huit sorties hostiles, survolant les régions de Amadiya, Dohouk, Zakho, Aqra et Irbil. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 12 h 40.

6. Le 31 décembre 2002, à 11 h 30, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et F-16, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué huit sorties hostiles, survolant les régions de Zakho, Amadiya, Aqra et Dohouk. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les agresseurs à rebrousser chemin à midi.

7. Le 6 janvier 2003, à 13 h 5, des avions américains et britanniques de type F-14 et F-15, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué huit sorties hostiles, survolant les régions de Amadiya, Bibo, Aqra et Irbil. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 16 heures.

8. Le 9 janvier 2003, à 19 h 35, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et F-16, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles, survolant les régions de Zakho, Amadiya, Dohouk, Aqra, Irbil, Rawandouz et Ain Zaleh. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les agresseurs à rebrousser chemin à 22 h 30.

9. Le 13 janvier 2003, à 12 h 47, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et F-16, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles, survolant les zones de Zakho, Aqra, Dohouk et Amadiya. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 15 h 45.

10. Le 14 janvier 2003, à 13 h 15, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Jaguar et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles, survolant les régions de Zakho, Amadiya, Bibo, Irbil, Dohouk, Aqra et Rawandouz. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 15 heures.

11. Le 15 janvier 2003, à 12 h 30, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et F-16, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué 12 sorties hostiles, survolant les régions de Zakho, Amadiya, Bibo, Dohouk et Aqra. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les agresseurs à rebrousser chemin à 15 h 30.

12. Le 17 janvier 2003, à 12 h 20, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 F-16, Jaguar et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Turquie puis survolé le territoire turc, ont violé l'espace aérien iraquien dans le nord du pays.

Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien turc, ces appareils ont effectué 16 sorties hostiles, survolant les régions suivantes : Zakho, Amadiya, Bibo, Dohouk, Aqra, Tel Aafar, Mossoul, Irbil, Rawandouz et Aïn Zaleh. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 15 h 20.

b) **Région sud** : 1 215 sorties hostiles effectuées à des altitudes allant de 9 000 à 13 000 mètres et à des vitesses variant entre 720 et 780 km/h. On trouvera ci-après, le détail de ces opérations :

1. Le 18 décembre 2002, à 11 h 55, des avions américains et britanniques de type F-15, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué quatre sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Kout, d'Al-Hayy, de Nou'maniya, de Afaq, de Rifa'i, de Chatra, de Joulaïba, et d'Artawi, et bombarder des positions civiles et militaires situées dans le gouvernorat de Mayssane. Ces bombardements ont fait deux morts et 13 blessés de même qu'ils ont endommagé un certain nombre d'installations militaires et civiles. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces aériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 12 h 45.

2. Le 19 décembre 2002, à 11 heures, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 57 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions suivantes : Nassiriya, Joulaïba, Samawa, Artawi, Lassaf, Bassorah, Qarna, Qal'at Saleh, Amara, Safouane, Kout, Diwaniya, Hachimiya, sud de Aziziya, Al-Oukhaïder, Nou'maniya, Chanafiya, Razzaza et Al-Hayy. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 12 h 45.

3. Le 20 décembre 2002, à 10 heures, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-18, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 46 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions de Joulaïba, Achbija, Lassaf, Artawi, Nakhib, Diwaniya, Nou'maniya, Amara, Bassorah, Qarna, Samawa, Qarna, Qal'at Saleh, Najaf, Kout, Cheikh Saad, Nassiriya, Al-Oukhaïder, Rifa'i et Samawa, et bombarder des positions civiles et militaires situées dans les gouvernorats de Dhi Qar et de Wassit, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 13 heures.

4. Le 21 décembre 2002, à 11 heures, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type

AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 52 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions suivantes : Bassorah, Qarna, Qal'at Saleh, Amara, Artawi, Joulaïba, Bassiya, Jabayich, Nassiriya, Rifa'i, Qal'at Soukkar, Afaq, Diwaniya, Najaf, Al-Oukhaïder, Nakhib, Chanafiya, Lassaf, Achbija, Samawa et Roumaïtha. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 14 h 45.

5. Le 23 décembre 2002, à 10 h 30, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 67 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions suivantes : Bassiya, Salmane, Jabayich, Joulaïba, Qal'at Saleh, Nassiriya, Bassorah, Qarna, Amara, Samawa, Al-Hayy, Hachimiya, Najaf et Lassaf. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 15 h 50.

6. Le 25 décembre 2002, à midi, des avions américains et britanniques de type F-14 et F-15, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 24 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions suivantes : Achbija, Bassiya, Joulaïba, Bassorah, Lassaf, Chanafiya, Taqtaqana, Roumaïtha, Afaq, Amara, Kout, Nassiriya, Diwaniya et Najaf. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 13 h 30.

7. Le 26 décembre 2002, à 7 h 40, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et F-16, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 18 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions de Nassiriya, Bassorah, Chatra et Samawa, et bombarder des positions civiles et militaires situées dans les gouvernorats de Bassorah et de Dhi Qar. Ces bombardements ont fait trois morts, 14 blessés et endommagé des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 8 h 55.

8. Le 27 décembre 2002, à 13 h 35, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-18, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 15 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions suivantes : Qarna, Qal'at Saleh, Amara, Nassiriya, Joulaïba, Artawi, Diwaniya, Hachimiya, Samawa, Bassorah, Chanafiya et Lassaf. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 14 h 5.

9. Le 27 décembre 2002, à 18 h 55, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et Tornado, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 25 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions suivantes : Bassiya, Artawi, Nassiriya, Lassaf, Rifa'i, Samawa, Najaf, Nou'maniya, Aziziya, Nakhib et Kout. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 14 h 5.

10. Le 28 décembre 2002, à 14 h 5, des avions américains et britanniques de type F-14 et F-15, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions suivantes : Bassorah, Jabayich, Chatra, Amara, Rifa'i, Qal'at Soukkar, Afaq, Nassiriya, Samawa, Roumaïtha, et Qal'at Saleh. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 15 h 5.

11. Le 28 décembre 2002, à 19 h 25, des avions américains et britanniques de type F-15 et F-16, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 32 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions suivantes : Bassiya, Joulaïba, Lassaf, Nassiriya, Qal'at Saleh, Amara, Afaq, Al-Hayy, Kout, Qal'at Soukkar, Samawa et Chanafiya. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 23 h 25.

12. Le 29 décembre 2002, à 15 h 15, des avions américains et britanniques de type F-15, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 12 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions de Artawi, Joulaïba, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Najaf, Qal'at Soukkar, Diwaniya et Samawa, et bombarder des positions civiles et militaires situées dans les gouvernorats de Qadissiya et de Dhi Qar, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 16 h 30.

13. Le 29 décembre 2002, à 19 h 25, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 49 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Qarna, Qal'at Saleh, Artawi,

Nassiriya, Samawa, Rifa'i, Najaf et Chanafiya. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 23 h 30.

14. Le 30 décembre 2002, à 20 h 10, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et F-16, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien koweïtien, ces appareils ont effectué 47 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Bassorah, Amara, Joulaïba, Artawi, Nassiriya, Al-Hayy, Samawa, Kout, Najaf, Al-Oukhaïder, Diwaniya, Salmane, Al-Amghar, Makr an-Nou'am, Lassaf, Achbija, Chanafiya et Nakhib ainsi que la base aérienne d'Al-Walid, et bombarder des positions civiles et militaires situées dans le gouvernorat de Maysane, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 0 h 30.

15. Le 1er janvier 2003, à 6 h 20, des avions américains et britanniques de type F-15 et F-16, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 14 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Al-Amghar, Achbija, Lassaf, Qarna et Jabayich, et bombarder des positions civiles et militaires situées dans le gouvernorat de Bassorah. Ces bombardements ont fait un mort et deux blessés et endommagé un certain nombre d'installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 13 h 15.

16. Le 1er janvier 2003, à 19 h 25, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 46 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour ensuite survoler les régions suivantes : Artawi, Joulaïba, Lassaf, Qarna, Bassorah, Jabayich, Chatra, Salmane, Nassiriya, Samawa, Maitha, Bassiya, Achbija, Taqtaqana, Chanafiya, Michkhab, Rifa'i, Qal'at Saleh et Qal'at Soukkar. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 22 h 40.

17. Le 2 janvier 2003, à 13 heures, des avions américains et britanniques de type F-15, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 17 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Joulaïba, Bassiya, Jabayich, Rifa'i, Artawi, Qarna, Qal'at Soukkar, Salmane et Chatra, et bombarder des positions civiles et militaires situées dans les gouvernorats de Bassorah et de Maysane, endommageant un certain

nombre d'installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 14 h 30.

18. Le 2 janvier 2003, à 19 h 25, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, F-18, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 46 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions suivantes : Bassorah, Qarna, Amara, Qal'at Saleh, Al-Hayy, Nassiriya, Afaq, Nou'maniya, Razzaza, Al-Oukhaïder, Samawa, Nakhib, sud d'Al-Routba et Artawi. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 23 h 40.

19. Le 3 janvier 2003, à 9 h 23, des avions américains et britanniques de type F-15, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien koweïtien, ces appareils ont effectué deux sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Diwaniya, Samawa, Rifa'i, Qal'at Saleh, Roumaïtha, Chatra et Artawi, et bombarder des positions civiles et militaires situées dans le gouvernorat de Mayssane, endommageant un certain nombre d'installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 9 h 40.

20. Le 3 janvier 2003, à 20 h 5, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 60 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions suivantes : Qarna, Qal'at Saleh, Amara, Joulaïba, Nassiriya, Rifa'i, Cheikh Saad, Diwaniya, Nou'maniya, Najaf, Chanafiya, Nakhib, Samawa, Lassaf, Bassiya et Achbija. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 22 h 45.

21. Le 4 janvier 2003, à 13 h 45, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et F-16, ayant décollé de bases situés dans le Royaume d'Arabie saoudite et dans l'État du Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion-radar de type AWACS qui opérait à partir de l'espace aérien saoudien, les appareils ont effectué 20 sorties hostiles à partir du Koweït, en passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Jalbiya, Nassiriya, Bassorah, Samawa, Diwaniya, Qal'at Saleh, Al-Hayy, Aley Al-Gharbi, Jabayich et Chatra, et bombarder des positions militaires et civiles situées dans le gouvernorat de Mayssane, endommageant des installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 15 h 15.

22. Le 4 janvier 2003, à 20 heures, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-18, Tornado et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé

l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 27 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions suivantes : Artawi, Joulaïba, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Qal'at Saleh, Afaq, Nou'maniya, Hachimiya, Diwaniya, Chaniafiya, Samawa, Nakhib, Lassaf, Achbija et Al-Amghar. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 23 h 45.

23. Le 5 janvier 2003, à 14 heures, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, les appareils ont effectué 10 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée située entre ce dernier pays et l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de : Artawi, Joulaïba, Jabayich, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Qal'at Soukkar, Al-Hayy, Amara, Qal'at Saleh, Qarna et Bassorah, et bombardé des positions civiles et militaires situées dans les gouvernorats de Dhi Qar et de Maysane, endommageant un certain nombre d'installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 16 h 5.

24. Le 5 janvier 2003, à 19 h 40, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, les appareils ont effectué 42 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions suivantes : Artawi, Al-Hayy, Joulaïba, Jabayich, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Qal'at Soukkar, Kout, Nou'maniya, Afaq, Cheïkh Saad, Hachimiya, Diwaniya, Chanafiya, Al-Oukhaïder, Razzaza, Rahaliya, Najaf, Amara, Qal'at Saleh, Qarna, Samawa, Lassaf et Achbija. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 23 h 15.

25. Le 6 janvier 2003, à 13 h 5, des avions américains et britanniques de type F-14 et F-15, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït et traversé l'espace aérien et les eaux territoriales saoudiens, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué huit sorties hostiles à partir du Koweït et en passant par la zone située entre ce dernier pays et l'Iraq, survolant les zones de Amadiya, Aqra, Bibo et Irbil, bombardant des positions civiles et militaires situées dans le gouvernorat de Maysane. Ces bombardements ont fait deux morts et 13 blessés de même qu'ils ont endommagé un certain nombre d'installations militaires et civiles. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces aériennes ont contraint les agresseurs à rebrousser chemin à 16 heures.

26. Le 6 janvier 2003, à 20 h 35, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 39 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de

l'Iraq, pour survoler ensuite les régions suivantes : Nassiriya, Kout, Samawa, Amara, Aziziya, Diwaniya, Najaf, Al-Oukhaïder, Al-Walid, et Artawi. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces aériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 0 h 15.

27. Le 8 janvier 2003, à 7 h 45, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, ces appareils ont effectué 45 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les zones de Bassorah, Qarna, Qal'at Saleh, Amara, Artawi, Nassiriya, Qal'at Soukkar, Al-Hayy, Aley-Gharbi, Cheïkh Saad, Afaq, Kout, Nou'maniya, Hachimiya, Diwaniya, Najaf, Al-Oukhaïder, Kerbala, Rahiliya, Razzaza, Nakhïb, Samawa, Lassaf et Achbija, et bombarder des positions militaires et civiles situées dans les gouvernorats de Dhi Qar et de Bassorah, endommageant un certain nombre d'installations militaires et civiles. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 14 heures.

28. Le 9 janvier 2003, à 17 h 35, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, Tornado et EA-6B, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, ces appareils ont effectué 38 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, et survolant les régions suivantes : Artawi, Joulaïba, Achbija, Lassaf, Samawa, Nassiriya, Chaatra, Taqtaqana, Diwaniya, Afaq, Al-Hayy, Cheïkh Saad, Nou'maniya, Hachimiya, Al-Oukhaïder, Kout, Amara, Talha, Nakhïb, Aziziya, Charq An-Nadha'im et le sud d'Al-Routba. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 14 h 10.

29. Le 9 septembre 2003, à 18 h 5, des avions américains et britanniques de type F-15, ayant décollé d'Arabie saoudite et du Koweït et survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, ces appareils ont effectué cinq sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, et survolant les zones suivantes : Safouane, Joulaïba, Nassiriya et Amara. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 20 heures.

30. Le 10 janvier 2003, à midi, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, Tornado et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis traversé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, qui opérait dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 50 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Salmane, Joulaïba, Samawa, Nassiriya, Qal'at Saleh, Nakhïb, Najaf, Diwaniya, Amara, Kout, Nou'maniya, Hachimiya, Al-Oukhaïder, Al-Hilla, Kerbala, Rahhaliya, Al-Routba et Al-Walid, et bombarder des positions militaires et civiles situées dans les gouvernorats de Dhi Qar et de Bassorah, endommageant un certain nombre

d'installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 16 heures.

31. Le 11 janvier 2003, à 12 h 50, des avions américains et britanniques de type F-15, F-16, Tornado et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, qui opérait dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 32 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions suivantes : Bassorah, Qarna, Nassiriya, Al-Hayy, Diwaniya, Najaf, Samawa, Al-Oukhaïder, Salmane, Joulaïba, Artawi et Bassiya. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 16 h 30.

32. Le 12 janvier 2003, à 13 h 35, des avions américains et britanniques de type F-14 et F-15, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 34 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée située entre ce dernier pays et l'Iraq, pour survoler les zones suivantes : Artawi, Bassiya, Salmane, Samawa, Chatra, Rifa'i, Lassaf, Qarna, Nassiriya, Al-Hayy, Taqtaqana et Joulaïba. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les agresseurs à rebrousser chemin à 17 heures.

33. Le 13 janvier 2003, à 12 h 10, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, Tornado et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien koweïtien, ces appareils ont effectué 60 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Safouane, Bassorah, Lassaf, Joulaïba, Achbija, Taqtaqana, Al-Hayy, Qal'at Soukkar, Aley Al-Garbi, Kout, Samawa, Al-Oukhaïder, Roumaïtha et Najaf, et bombarder des positions civiles et militaires situées dans le gouvernorat de Bassorah. Ces bombardements ont fait six blessés et endommagé un certain nombre d'installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les agresseurs à rebrousser chemin à 18 h 40.

34. Le 14 janvier 2003, à 9 h 50, des avions américains et britanniques de type F-15, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué trois sorties hostiles à partir du Koweït, en passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Safouane et de Bassorah. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 10 h 10.

35. Le 15 janvier 2003, à 10 h 5, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS,

opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 23 sorties hostiles à partir du Koweït passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions suivantes : Nassiriya, Samawa, Al-Oukhaïder, Taqtaqana, Achbija et Artawi. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 13 h 20.

36. Le 16 janvier 2003, à 11 h 5, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15 et Tornado, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS, opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 32 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions suivantes : Achbija, Lassaf, Joulaïba, Qal'at Soukkar, Nassiriya, Samawa, Bassorah, Amara, Diwaniya, Al-Oukhaïder et Artawi. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 14 h 35.

37. Le 16 janvier 2003, à 20 h 10, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 40 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions suivantes : Qarna, Qalat Saleh, Joulaïba, Artawi, Nassiriya, Chatra, Rifa'i, Qal'at Soukkar, Al-Hayy, Samawa, Salmane et Bassiya. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes les ont contraints à rebrousser chemin à 22 h 50.

38. Le 17 janvier 2003, à 11 h 25, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, F-16, Tornado et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 53 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions de Bassorah, Qarna, Qal'at Saleh, Amara, Joulaïba, Nassiriya, Chatra, Qal'at Soukkar, Rifa'i, Al-Hayy, Kout, Nou'maniya, Hachimiya, Afaq, Diwaniya, Kerbala, Samawa, Al-Oukhaïder, Razzaza, Rahhaliya, Najaf, Nakhïb, Roumaïtha, Chanafiya, Lassaf, Salmane et Artawi, et bombarder des positions civiles et militaires, endommageant un certain nombre d'installations civiles et militaires. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les assaillants à rebrousser chemin à 5 h 30.

39. Le 17 janvier 2003, à 20 h 5, des avions américains et britanniques de type F-14, F-15, Tornado et EA-6B, ayant décollé de bases situées en Arabie saoudite et au Koweït puis survolé les territoires saoudien et koweïtien, ont violé l'espace aérien iraquien dans le sud du pays. Appuyés par un avion de reconnaissance de type AWACS opérant dans l'espace aérien saoudien, ces appareils ont effectué 22 sorties hostiles à partir du Koweït, passant par la zone démilitarisée séparant ce dernier pays de l'Iraq, pour survoler ensuite les régions suivantes : Artawi, Joulaïba, Nassiriya, Chatra, Qal'at Soukkar, Rifa'i et Samawa. Exerçant leur droit de légitime défense, nos forces antiaériennes ont contraint les agresseurs à rebrousser chemin à 5 h 30.